
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

21 NOVEMBRE > 04 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)



jeudi 23 novembre
2023

Un marché des producteurs en demi-teinte (293 mots)

Le marché des producteurs locaux de Moselle et Madon s'est déroulé vendredi dernier en soirée à l'espace Serge-Iung. ...

Page 6



samedi 25 novembre
2023

Les orientations clés pour une intercommunalité en évolution

(248 mots)

Le dernier conseil communautaire qui s'est tenu à Bainville-sur-Madon a commencé par la validation d'une motion sur l'organ...

Page 7



lundi 27 novembre
2023

Le centre intercommunal d'action sociale à fond avec les seniors du territoire (435 mots)

Tout un programme d'activités est mis en place pour les seniors répartis en petits groupes. Ces animations sont gratuites e...

Page 8



jeudi 30 novembre
2023

Viterne L'hiver et parcours de motricité pour les jeunes enfants (86 mots)

Le relai de la petite enfance était à Viterne pour une animation avec les jeunes enfants et leurs assistantes maternelles. ...

Page 9



dimanche 3 décembre
2023

La Filoche édite un catalogue de ses coups de cœur pour Noël

(250 mots)

La Filoche innove une fois de plus pour ses abonnés : elle vient d'éditer un petit catalogue des coups de cœur de ses trois...

Page 10



lundi 4 décembre 2023

Viterne Le compostage partagé présenté aux habitants (80 mots)

Claire Malary, en charge de la prévention des déchets à la CCMM, était invitée en mairie pour présenter le compostage parta...

Page 11

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mercredi 22 novembre
2023

Sécurité Grand-Rue : les experts rendent leurs diagnostics

(230 mots)

Après plusieurs mois de travail, les cabinets d'urbanisme et d'ingénierie en infrastructures Esterr et MP2i, basés place de...

Page 13



mercredi 22 novembre
2023

Quatre orientations : avantages et inconvénients (218 mots)

Les experts des deux cabinets proposent les options suivantes : 1. La mise en place d'une circulation alt...

Page 14



dimanche 26 novembre
2023

Délibérations du conseil (181 mots)

- Régularisation de la convention de maîtrise d'ouvrage entre le la Communauté de communes Moselle et Madon et la commune (...)

Page 15



lundi 27 novembre
2023

Au fil du conseil municipal (249 mots)

Les élus ont validé à l'unanimité 8 délibérations. Parmi celles-ci : - Avenant au règlement intérieur : l'a...

Page 16



mercredi 29 novembre
2023

La mairie signe une convention avec la mutualité sociale agricole (187 mots)

Le maire, Benoît Sklepek, Sylviane Baleret 1re adjointe et Joël Dron élu, responsable du volet « seniors » ont accueilli la...

Page 17

ACTUALITÉS DIVERSES

(4 articles)



mercredi 22 novembre
2023

Mathieu Bajolet, directeur de l'usine Aloxe à Messein (382 mots)

« J'ai été séduit par le projet et le modèle entrepreneurial de l'entreprise Aloxe », confie Mathieu Bajolet. « J'aime part...

Page 19



vendredi 1^{er} décembre
2023

La décarbonation en marche pour la cimenterie Vicat (649 mots)

Le point de départ, c'est le clinker qui a la propriété de durcir au contact de l'eau. » Lionel Dondin est le directeur du ...

Page 20



vendredi 1^{er} décembre
2023

Tri des déchets : en progrès, mais peut mieux faire (528 mots)

Un sac chez les uns, un bac chez les autres, voire un conteneur spécifique : dans tous les cas, les papiers et emballages (...)

Page 22



lundi 4 décembre 2023

Le rapport d'orientation budgétaire fait débat au Département

(499 mots)

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2024 présenté lors de la dernière session du conseil départemental de Meurthe-et-...

Page 23

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Un marché des producteurs en demi-teinte

C'était, vendredi soir, espace Serge-Iung, le marché des producteurs locaux de Moselle et Madon. Si les exposants étaient présents en nombre, en revanche le public s'est révélé plutôt clairsemé.

Le marché des producteurs locaux de Moselle et Madon s'est déroulé vendredi dernier en soirée à l'espace Serge-Iung.

Si l'intention de profiter de la présence de nombreux stands pour animer le marché était bonne, l'affluence s'est révélée plutôt modérée. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : la mise en lumière de Neuves-Maisons en même temps, le choix de l'espace Serge-Iung plutôt que l'espace Chefson à cette date automnale, l'absence de certains producteurs...

Deux nouveaux artisans locaux

Les exposants ont partagé leur stand à l'intérieur dans la salle et à l'extérieur dans leur camionnette. Rachel

Himbert, conseillère déléguée Environnement et communication, en charge de la manifestation, avait invité, en plus des artisans fidèles chaque année, deux nouveaux artisans vincipontains afin de faire connaître leurs créations : l'atelier Il était une fois (figurines 3D) et la petite fabrique de plumeaux. Un marché de producteurs doublé d'un marché artisanal !

Écologie et solidarité

D'autres stands, comme celui de la Covalom pour sensibiliser le public aux déchets ménagers grâce à un jeu simple, celui du conseil municipal des enfants et sa collecte (monétaire, linge, aliments, jouets) en faveur de la SLPA, celui du Cepal et des

brioches pour Octobre Rose, ont contribué à enrichir le marché.

De plus, cerise sur le gâteau, grâce à la générosité des producteurs présents, un tirage au sort a été effectué et trois personnes sont reparties avec des bons produits à découvrir et à déguster. ■



Le conseil municipal des enfants a finalisé son projet de lutte contre les incivilités et les déjections canines en faveur de la SLPA.





Les orientations clés pour une intercommunalité en évolution

Le dernier conseil communautaire qui s'est tenu à Bainville-sur-Madon a commencé par la validation d'une motion sur l'organisation des forces de sécurité. Celle-ci concernait l'organisation des forces de sécurité et pointait le besoin d'une nouvelle gendarmerie à Flavigny-sur-Moselle. Ensuite, dans une optique de neutralité carbone d'ici 2050, le conseil a défini des zones d'accélération pour les énergies renouvelables.

Ces zones, non prescriptives, visent à favoriser la multiplication de la production d'énergies renouvelables d'ici 2030, notamment pour l'hydro-

électricité, l'éolien et le photovoltaïque. Les élus ont validé une étude territoriale lancée pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des flottes de véhicules. Cette étude, menée à l'échelle des 4 intercommunalités du Pays Terres de Lorraine, vise à encourager l'acquisition, la conversion ou la modernisation de véhicules plus propres. Concernant la revitalisation pour les villes de Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent, labellisées « Petites Villes de Demain », des axes stratégiques ont été définis pour revitaliser leurs centres urbains. Ces axes comprennent des actions pour stimuler l'activité commerciale, améliorer la mobilité, le cadre de vie

et encourager les synergies intergénérationnelles. D'autres délibérations ont concerné l'acquisition de locaux commerciaux pour la redynamisation économique, des modifications d'agréments pour des zones d'activités, une convention de partenariat pour une base de loisirs, la stratégie foncière, des subventions pour des actions éducatives, des travaux pour la remise aux normes d'équipements, et enfin, la prolongation de la convention pour un projet intergénérationnel à Flavigny-sur-Moselle. ■



Le centre intercommunal d'action sociale à fond avec les seniors du territoire

Instance communautaire, le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) agit non seulement en faveur de l'enfance et de la jeunesse, mais propose également aux seniors un panel d'activités.

Tout un programme d'activités est mis en place pour les seniors répartis en petits groupes. Ces animations sont gratuites et souvent méconnues, elles bénéficient du soutien financier du conseil départemental. L'objectif ? Rompre l'isolement, prendre soin de soi par une activité physique adaptée, stimuler sa mémoire. « Nous travaillons en lien avec les acteurs locaux de la santé sur le développement d'actions de prévention » précisent Cathy Beaufort, directrice du CIAS et Vanessa Koenig, secrétaire générale.

Le programme seniors

Tout d'abord, le 4 décembre à 14 h 30, la compagnie Soleil sous la Pluie présente une intervention théâtrale à la Filoche. En trois portraits de famille piqués dans la vie quotidienne, « Dans tes bras » aborde les thèmes de la vieillesse et de la perte d'autonomie d'un proche avec tout de ce que cela comporte pour l'entourage, les aidants et les professionnels. À la fin un temps d'échange convivial entre comédiens et public est prévu autour d'un goûter.

Chutes à répétition, pose d'une prothèse, l'équilibre aussi peut poser problème. Pour y répondre, le CIAS propose un atelier « Bien Vieillir près de chez vous ». En 10 séances d'une heure, encadrées par la professionnelle Françoise Liénard, on développe et on entretient ce précieux capital dans un esprit de bienveillance et de partage. Les séances en groupe de quinze personnes maximum ont actuellement lieu à Pont-Saint-Vincent mais le prochain cycle se déroulera dans un lieu central qui reste à déterminer. Les participants qui souhaitent continuer peuvent se tourner ensuite vers des cours de gym équilibre seniors assurés par le secteur associatif, à Pont-Saint-Vincent, Flavigny, Xeuilley et Pulligny, avec possibilité de s'inscrire en cours d'année à des tarifs modérés.

Pour compléter ce dispositif, deux ateliers s'attachent à l'aspect gymnastique du cerveau : « Jeu stimule ma mémoire » en 10 séances, concocté et animé par les psychologues de l'association Synap's avec la participation de la ludothèque de la Filoche ; et « Connexion » en 6 séances,

où Clémentine Bogard, métapédagogue et enseignante, propose des clés pour développer et entretenir de façon ludique sa concentration et sa mémoire.

Les inscriptions aux ateliers gratuits ont commencé

Pour s'inscrire, faire des propositions ou émettre des souhaits sur des thématiques particulières, contacter le CIAS au 09 74 36 04 50.

ou par mail : cias@cc-mosellemadon.fr ■



Cathy Beaufort, directrice du CIAS (à gauche) et Vanessa Koenig, secrétaire générale, vous invitent à la représentation de « Dans tes bras » le 4 décembre à la Filoche.



Viterne L'hiver et parcours de motricité pour les jeunes enfants

Le relai de la petite enfance était à Viterne pour une animation avec les jeunes enfants et leurs assistantes maternelles. Un tapis réalisé par les AM sur la neige fut le support pour le moment chanté et mimé : La banquise, des sapins, des pingouins et des ours. En seconde partie, Sophie et son équipe ont installé un kit Baby Gym, les 17 enfants aidés des 8 AM ont joué sur ce parcours ludique. ■



La Filoche édite un catalogue de ses coups de cœur pour Noël

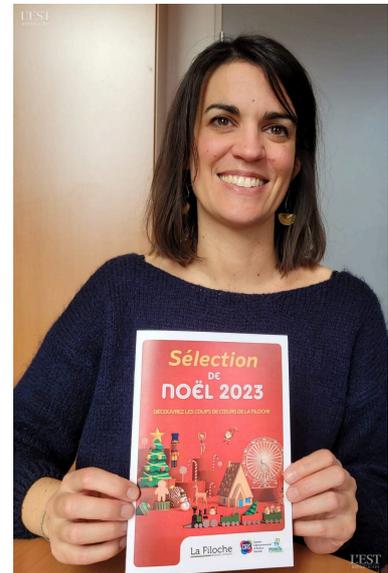
La Filoche innove une fois de plus pour ses abonnés : elle vient d'éditer un petit catalogue des coups de cœur de ses trois équipes, une sélection pour aider les usagers qui le souhaitent dans le choix de leurs cadeaux.

Agents de la médiathèque, de la ludothèque et de l'espace multimédia se sont mis en quatre pour constituer ce guide, en l'enrichissant de commentaires détaillés sur chacun des articles.

Que ce soit le manga « Minuscule » pour les 10 ans et plus, « La douce », BD adulte de Schuiten, ou « Back to the Water Below », album du duo anglais de rock Royal Blood, ainsi que « l'attrape monstre » pour 1 à 4

joueurs à partir de 4 ans et le casque VR Méta Quest, tous ces articles, y compris chacune des 27 sélections du catalogue, sont disponibles à la Filoche. Livres, jeux de société, jouets, CD, jeux vidéo et autres casques de réalité virtuelle peuvent être découverts et testés avant tout achat.

Cerise sur le gâteau, le vendredi 8 décembre, à 20 h, la Filoche organise une soirée « sélection de Noël » ouverte à tous à partir de 11 ans, pour permettre aux usagers de découvrir les jeux vidéo et les jeux de société qui vont mettre de l'ambiance pendant les fêtes de fin d'année. ■



Camille Soulier, directrice de La Filoche, présente le joli catalogue de Noël concocté par les différentes équipes de la structure pour aider les usagers.



Viterne Le compostage partagé présenté aux habitants

Claire Malary, en charge de la prévention des déchets à la CCMM, était invitée en mairie pour présenter le compostage partagé. Depuis avril, le conseil municipal travaille sur ce sujet, organisant des réunions, rédigeant des lettres aux personnes intéressées, et choisissant deux référents : Jean-Marc Dupon et Mélanie Frèche. Un problème a été soulevé : où installer ce site, qui doit être un lieu de rencontre entre voisins n'ayant pas de jardin ? ■



COMMUNES MOSELLE ET MADON

Sécurité Grand-Rue : les experts rendent leurs diagnostics

Ralentir la circulation, faire en sorte que les piétons y circulent sans danger et y résoudre les problèmes de stationnement : les trois enjeux pour sécuriser la Grand-Rue. Les experts préconisent quatre orientations qui ont leurs avantages et... leurs inconvénients.

Après plusieurs mois de travail, les cabinets d'urbanisme et d'ingénierie en infrastructures Esterr et MP2i, basés place des Filatures à Chaligny, ont rendu leurs conclusions sur la question de la sécurisation de la Grand-Rue.

Une douzaine de conseillers municipaux et seulement quelques riverains ont participé à la réunion, malgré une invitation collective aux habitants du quartier.

Trois enjeux

Les experts des deux cabinets ont présenté un diaporama reprenant les résultats des constats et enquêtes menées auprès des riverains.

Trois enjeux ressortent : ralentir la circulation dans la Grand-Rue, pouvoir y circuler à pied en toute sécurité et résoudre les problèmes de stationnement. « Il n'y a pas de solution miracle, mais des voies d'amélioration, qui ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients », annoncent les experts.

Quatre options ont été proposées,

suivies par un débat animé. « Il s'agit d'une décision majeure à prendre », a insisté le maire. Avec de nombreuses implications pour tous les Chaligniens. ■



Perplexes, les participants à la réunion, élus et habitants, ont suivi avec intérêt les propositions des cabinets d'étude et en ont discuté au cours d'un débat très animé.





Quatre orientations : avantages et inconvénients

Les experts des deux cabinets proposent les options suivantes :

1._ La mise en place d'une circulation alternée entre le premier lavoir et le haut de la rue.

2._ Idem, mais avec des sens uniques en bas de rue, en utilisant la rue Sapience.

Ces deux options ont l'avantage d'éviter le croisement de voitures et à terme de diminuer la circulation. Mais les automobilistes sortant des voies perpendiculaires ignoreront le

sens de circulation. Aux heures de pointe, des files risquent de s'accumuler dans la rue de l'Église et de gêner le passage du bus, tandis que les redémarrages généreront des nuisances auditives.

3._ Une rue partagée avec interdiction de stationnement, solution qui obligerait les riverains à ne plus se garer devant chez eux et à marcher de 2 à 5 minutes.

Cette option ne ralentirait que peu la circulation, malgré des plantations d'arbustes devant les maisons.

4._ Enfin, dernière possibilité, la fermeture de la route du Charbonnier (CC7) aux environs de la carrière aux poneys avec construction d'une placette de retournement. Le passage ne serait autorisé qu'aux véhicules agricoles, aux engins forestiers et de secours. Le transit par la Grand-Rue devenu impossible, la circulation n'y concernerait plus que les riverains.

Inconvénient : personne ne pourrait plus emprunter ce raccourci vers Nancy. ■





Délibérations du conseil

- Régularisation de la convention de maîtrise d'ouvrage entre le la Communauté de communes Moselle et Madon et la commune (projet inter-générationnel).
- Signature de la convention de partenariat concernant la création d'un site de compostage partagé au Quartier du Petit Avillon et des documents qui s'y rattachent.
- Approbation du rapport de gestion

2022 du conseil d'administration de la société SPL Xdemat

- Coupes de bois 2024. La parcelle n° 33, bois de Leleau route d'Azélot, a été choisie et la vente de bois au prix de 10 euros le stère approuvé.
- Comme chaque année Alain Houin a été remercié pour son engagement public à la réalisation du bulletin municipal. Le tarif des encarts publicitaires est identique à celui de 2023.

- Approbation d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle et fixation du taux de celle-ci pour les agents territoriaux. Proratisation, règles de cumul, modalités de versement.
- Création d'un emploi non permanent pour une durée déterminée de 12 mois qui pourra être renouvelé dans la limite de 18 mois consécutifs et ce à compter du 1er janvier 2024. ■





Au fil du conseil municipal

Les élus ont validé à l'unanimité 8 délibérations. Parmi celles-ci :

- Avenant au règlement intérieur : l'autorité territoriale doit vérifier la validité du permis de conduire de l'agent amené à conduire un véhicule de service.

- Subventions exceptionnelles à deux associations : le conseil accepte le versement de deux subventions, à savoir 184,10 € à l'association Honneur aux Dames et 189,24 € à l'association PSV Animation.

- Petites Villes de Demain : le conseil approuve le contenu de la convention cadre PVD valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), avec comme objectifs de stimuler l'activité et l'attractivité, changer de vitesse, améliorer la vie quotidienne et faciliter les synergies et les changements

- Renouvellement de 7 baux de location à compter du 1^{er} novembre 2023 : le conseil accepte de renouveler la location de 3 appartements situés 72 rue Jean Jaurès respectivement pour une durée d'un an au prix

de 343,13 euros, pour une durée de 3 ans au prix de 452,01 € et pour une durée de 3 ans au prix de 403,35 € ; celle de 4 appartements au groupe scolaire rue Raymond-Gérard, respectivement pour une durée d'un an au prix de 343,13 €, pour 3 ans au prix de 357,79 €, pour une durée de 3 ans au prix de 511,76 € et pour une durée de 3 ans au prix de 246,88 €.

- Participation aux frais de fonctionnement de la CLIS : le versement de 1 349,23 € est accepté pour les années 2022/2023. ■



La mairie signe une convention avec la mutualité sociale agricole

Le maire, Benoît Sklepek, Sylviane Baleret 1re adjointe et Joël Dron élu, responsable du volet « seniors » ont accueilli la représentante de la MSA (mutualité sociale agricole), Laurence Emery, à la mairie, pour signer une convention de partenariat avec le service de téléassistance Présence Verte.

Soucieux de répondre au mieux aux attentes des seniors qui souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile, les élus se sont rapprochés de l'association locale Présence Verte qui propose des solutions de

téléassistance.

Pour les seniors

L'objectif de cette collaboration est de sensibiliser la population sénior sur les dispositifs de téléassistance existants tant au domicile qu'en extérieur.

L'abonné alerte la centrale d'écoute qui fonctionne 24h/24 et 7j/7 par simple appui sur le déclencheur ou de façon automatique. Le plateau d'écoute prévient son réseau de personnes de confiance et les secours si

nécessaire. Présence Verte Lorraine Alsace accompagne depuis 37 ans près de 4 500 seniors et personnes fragiles sur son territoire. ■



L'objectif de cette collaboration est de sensibiliser la population des seniors sur les dispositifs de téléassistance existants.



ACTUALITÉS DIVERSES

Mathieu Bajolet, directeur de l'usine Aloxe à Messein

« J'ai été séduit par le projet et le modèle entrepreneurial de l'entreprise Aloxe », confie Mathieu Bajolet. « J'aime partir d'une page blanche et être dans la construction. » À tout juste 40 ans, le Vosgien, marié et père d'un enfant, est un homme gâté. Il dirige la plus grande usine de production de granules de polyéthylène téréphtalate (PET) recyclé en France. L'usine Aloxe, opérationnelle depuis le mois de septembre, est installée à Messein et a été construite pour remplacer celle de Vézelize, dont la fermeture est programmée en septembre.

Implantation historique

Pour Mathieu Bajolet, qui a rejoint Aloxe il y a un an afin de prendre la direction de l'usine de Vézelize, l'ouverture de ce nouveau site à Messein, inauguré le 16 novembre dernier, constitue une formidable aventure humaine. « Ce projet a nécessité un investissement de 25 millions d'euros et la création, dès 2023, de 30 nouveaux emplois à temps plein, en

plus des 18 emplois sauvegardés du site de Vézelize », explique le quadragénaire.

« Aloxe a souhaité capitaliser sur son implantation historique en Meurthe-et-Moselle, un territoire d'industrie au carrefour de l'Europe, sur le savoir-faire de ses collaborateurs, en privilégiant la réunion des anciennes et nouvelles équipes, et sur l'attractivité de la région auprès de milliers de jeunes étudiants, en misant sur des partenariats signés avec les écoles et universités de la région. »

Premier poste de directeur à 35 ans

Concrètement, l'usine de Messein produit des granules de PET recyclé par transformation thermomécanique à partir de broyats de PET en mélanges lavés (paillettes) issus de bouteilles, barquettes et flacons cosmétiques. Sa capacité de production annuelle, actuellement de 12 500 tonnes, sera bientôt portée à 50 000 tonnes.

Titulaire d'un master ingénierie des systèmes décroché à la faculté des sciences et technologies de Vandœuvre-lès-Nancy, Mathieu Bajolet a commencé sa carrière en 2006 chez le fabricant de pneus Kleber, à Toul, jusqu'à la fermeture du site, en 2008. Il l'a poursuivie chez General Electric, puis a pris sa première direction d'usine à l'âge de 35 ans, chez Albea Tubes, à Vandières. « Ensuite, j'ai dirigé pendant deux années l'usine Bonduelle, à Saint-Mihiel, en Meuse. » ■



Mathieu Bajolet, directeur de l'usine de production plastique PET recyclé Aloxe. Photo Jean-Christophe Vincent

par Jean-Christophe Vincent





La décarbonation en marche pour la cimenterie Vicat

Le four de l'usine de Xeulley utilise, depuis 2022, 95 % de combustibles de substitution. Exit donc les combustibles fossiles, avec pour objectif leur suppression totale en 2025 pour les usines françaises du groupe Vicat.

Le point de départ, c'est le clinker qui a la propriété de durcir au contact de l'eau. » Lionel Dondin est le directeur du site de Xeulley (Meurthe-et-Moselle) des cimenteries Vicat.

Du nom de Louis Vicat, « l'inventeur du ciment artificiel en 1817. Et c'est toujours la même formule ». Et la même famille, celle de l'inventeur, qui est à la tête de la société qui dispose, en France, de cinq cimenteries avec four et d'un centre de broyage.

Pour obtenir ce fameux clinker, il faut chauffer ensemble du calcaire et des argiles. L'opération se déroule dans un four à 1 450 °C où la flamme atteint 2 000 °C, « le combustible émet du CO₂ mais ce n'est que 30 à 40 % de nos émissions. Le reste du CO₂ vient de la cuisson du clinker », explique Lionel Dondin.

« Le calcaire rejette le CO₂ contenu dans sa formule chimique. Il y a donc deux sources de CO₂ au même endroit. »

Supprimer les combustibles fossiles

Pour décarboner la production de ciment, Vicat travaille « sur la suppression des combustibles fossiles. L'objectif est de 100 % en 2025 dans les usines françaises », confie Lionel Dondin.

Aujourd'hui, Vicat affiche 66 % de

combustibles de substitution et même « 95 % à Xeulley ». Et ce, depuis 2022.

Au départ, les cimenteries brûlaient 100 % de fuel lourd mais avec le premier choc pétrolier, cette industrie a basculé au charbon avec charbon, coke et lignite. Aujourd'hui, les combustibles fossiles sont pratiquement éliminés et sont remplacés majoritairement par des déchets de l'industrie comme « des solvants et huiles usagés, des farines animales, des poussières de bois, des mousses polyuréthane issues de la déconstruction des frigos et des CSR », indique Lionel Dondin.

Privilégier les combustibles de substitution

Les CSR sont les « combustibles solides de récupération, c'est tout ce qui n'est pas valorisable » qui est transformé en matière combustible « au lieu de partir à la décharge. Mais on ne se substitue pas à la valorisation de la matière ». Ces combustibles de substitution « sont intégrés une fois le four chaud à raison de 150 tonnes d'équivalent charbon par jour. La montée en température se fait avec des combustibles fossiles, on n'a pas le choix ».

Le deuxième avantage de ces combustibles non fossiles, c'est « qu'il n'y a pas de déchets du déchet. Les cendres se réintègrent dans la composition du clinker. On fait un mé-

lange de tout pour que le produit soit toujours le même à la sortie ». Pour arriver aux objectifs, plusieurs solutions sont possibles, dont « réduire la quantité de clinker dans le ciment », souligne Lionel Dondin. En substituant « le clinker par des produits aux propriétés hydrauliques comme les cendres de centrales thermiques », mais celles-ci sont amenées à disparaître. Ou encore « du laitier de hauts fourneaux, de la pouzzolane ou des argiles. Il y a longtemps que les argiles activées existent ». Mais en chauffant, elles deviennent roses, ce qui pose problème pour le BTP.

Vicat a été récemment « récompensé par France Relance et subventionné par l'Ademe pour le projet Argilor ». Le but étant de « remplacer une partie du clinker par des argiles activées. On espère 15 % à la fin du premier semestre 2024. Ce sera donc 15 % d'émission de CO₂ en moins ». Les services de recherche et développement « travaillent dessus depuis 10 ans ».

Avec pour but « une neutralité carbone d'ici à 2050. On commence à travailler sur des CCUS (pour capture, stockage et utilisation du carbone). Nous en sommes aux prémices ». Le CO₂ du calcaire ne pouvant être éliminé, « il faudra le capter pour en faire autre chose ». ■



Lionel Dondin est le directeur du site de la cimenterie Vicat de Xeuilley, en Meurthe-et-Moselle. Photo Patrice Saucourt

par Frédéric Plancard



Tri des déchets : en progrès, mais peut mieux faire

Ne plus mettre ses papiers et emballages dans les ordures ménagères : la pratique se généralise, mais n'est pas encore la norme. Selon Citeo, entreprise missionnée par l'État pour promouvoir et favoriser le tri sélectif, notre département a progressé de 7 % en 2022 par rapport à 2021. Une dynamique à confirmer.

Un sac chez les uns, un bac chez les autres, voire un conteneur spécifique : dans tous les cas, les papiers et emballages (notamment plastiques, mais pas seulement) doivent être séparés du « tout-venant », à savoir les ordures ménagères.

Une règle d'abord à géométrie variable selon les communautés de communes (tous les emballages ne se trient pas partout de la même façon) mais qui, globalement, entre dans les mœurs.

Alors que la Semaine européenne pour la réduction des déchets (du 18 au 26 novembre) vient de mettre l'accent sur les bonnes pratiques, Frédéric Roux, directeur régional de Citeo, fait le point.

Volume en hausse

Un coup d'œil sur les statistiques chiffrées permet de constater que, dans l'ensemble, le tri des papiers et emballages gagne du terrain. « En Meurthe-et-Moselle, chaque habitant a trié en moyenne 73 kg de ces déchets sur l'année 2022, avec une progression plus notable (+ 16 %) sur le tri des emballages papier, et une hausse de 9 % sur les emballages légers. C'est une belle dynamique, mais cela reste perfectible », résume le professionnel.

Notre département se situe encore en deçà de la moyenne dans le Grand Est : 80,5 kg par habitant.

Marge de progression

Malgré cette embellie, les Meurthe-et-Mosellans doivent donc encore progresser et mieux trier.

Comment ? « Les dispositifs en place sont bons, mais doivent être accentués ; il reste en effet encore en moyenne 40 kg de papiers et d'emballages dans les ordures ménagères », souligne Frédéric Roux.

Le Grand Nancy contribuant à lui seul à faire baisser le tonnage au rayon papier : depuis septembre 2022, la Métropole fait en effet partie des treize communautés de communes testant le « Oui Pub ». Avec ce dispositif, seuls les foyers affichant la consigne sur leur boîte aux lettres (via un autocollant spécifique ou un simple mot sur la boîte) reçoivent les prospectus commerciaux. Lesquels ne sont, dans le cas contraire, plus du tout distribués.

Nombre de grandes surfaces arrêtent d'ailleurs totalement les prospectus papier en boîtes aux lettres, privilégiant la communication via Internet.

Recyclage à développer

Trier, c'est une chose... mais derrière, encore faut-il des infrastructures adaptées au recyclage. « Plusieurs centres de recyclage doivent ouvrir dans le Grand Est d'ici 2028, car il faut pouvoir prendre en charge des volumes de déchets à la hausse, mais aussi des déchets très variés. On ne dirait pas, mais tous les contenants ne se recyclent pas de la même façon, il existe une dizaine de résines différentes », souligne encore le directeur régional de Citeo.

Entre autres exemples, notre territoire compte d'ailleurs, depuis septembre, un nouveau site s'inscrivant dans la filière de recyclage : l'usine Aloxe, à Messein, produit des bouteilles en plastique à base de paillettes issues de bouteilles broyées. ■



Séparer les emballages du reste : une pratique de plus en plus fréquente, mais pas systématique. Photo Pierre Antoine

par Stéphanie Cheffer





Le rapport d'orientation budgétaire fait débat au Département

Pour 2024, la majorité départementale prévoit un budget dans lequel les dépenses de fonctionnement et les investissements seront augmentés. Dans l'opposition, le groupe d'opposition UDC s'inquiète de la « baisse de l'autofinancement ».

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2024 présenté lors de la dernière session du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle par Pascal Schneider dresse les grandes lignes du budget primitif 2024 du Département.

Le vice-président délégué aux finances, évoquant un « budget 2024 volontariste qui maintient les ambitions inscrites dans le projet départemental » prévoit une « situation équilibrée et solide », avec un endettement maîtrisé avec un emprunt d'équilibre de 69, 1 M€.

Les dépenses de fonctionnement augmenteront de 14 millions d'€ (M€) par rapport à 2023, pour atteindre 777, 3 M€. « Cette hausse de +1,8 % inférieure à l'inflation est due pour l'essentiel à des dépenses nouvelles contraintes, mesures décidées par l'État non ou partiellement compensées », justifie Pascal Schneider. Les principales dépenses de fonctionnement concerneront l'autonomie (232,1 M€), l'enfance (126,1 M€) et l'insertion (140, 1 M€).

« Associations perfusées à la dépense publique »

Les recettes de fonctionnement seront en hausse de 10, 85 M€, pour atteindre 801 M€, et la capacité d'au-

tofinancement du Département sera de 23,8 M€, accusant une baisse de -3,2 M€. Le vice-président délégué aux finances prévoit aussi une « programmation d'investissement renforcée », avec un budget qui passera de 99,7 M€ à 121,7 M€. Les principales dépenses d'investissement concerneront les collèges (24,3 M€), les bâtiments administratifs et techniques (22,3 M€), et les infrastructures (40,3 M€).

Le ROB 2024 a suscité de vives réactions émanant du groupe d'opposition Union de la droite et du centre (UDC).

« Dans le domaine de l'action sociale et des solidarités humaines, le nombre d'allocataires du RSA, quasiment identique depuis de nombreuses années, nous interroge », réagit Jean Loctin. « Contrairement à ce qu'il nous a été répondu, ce niveau ne résulte pas d'un renouvellement des publics concernés puisque la moitié d'entre eux sont inscrits depuis plus de cinq ans ! Nous persistons dans la nécessité d'une plus grande rigueur dans le suivi et l'évaluation des entités auxquelles vous déléguez l'insertion, et tout particulièrement ces associations assez largement perfusées à la dépense publique. »

De son côté, Thibault Bazin s'inquiète de la « baisse de l'autofinancement ». « Alors que nos moyens sont de plus en plus contraints, ne faut-il pas questionner certaines dépenses de fonctionnement afin de les réorienter vers des dépenses d'investissement d'avenir ?, s'interroge l' élu du canton de Lunéville-2, tout en regrettant que les travaux du château de Lunéville n'avancent pas plus vite. « Au-delà de l'escalier nord, vous prévoyez encore des études, c'est très important les études parce que s'il n'y a pas d'études, il n'y a pas de travaux après, mais est-ce que l'on ne pourrait pas en 2024, alors qu'il reste des fonds liés aux assurances pour un montant proche de 6.8 millions €, engager au moins les travaux de salle des trophées... ».



Dans le groupe UDC, Thibault Bazin, s'inquiète de la « baisse de l'autofinancement ». Photo Alexandre Marchi

par Jean-Christophe Vincent

